



L'Association des **P**arents d'**E**lèves de Vaucresson vous a proposé une conférence - débat sur le thème:

**"Enfants et parents: apprendre à vivre avec Internet et les réseaux sociaux".**



**En voici ses grandes lignes**



Depuis une dizaine d'année, les accès à Internet se sont largement développés, démocratisés, et avec eux, l'utilisation plus ou moins raisonnée des réseaux sociaux.

Parmi leurs utilisateurs les plus vulnérables, les plus "fragiles", il y a nos enfants.

Il ne s'agit pas de leur interdire massivement tout accès à ces nouveaux moyens de communication afin de les protéger.

Il s'agit d'apprendre aux enfants (et souvent également à leurs parents) à vivre avec, à les gérer, à les utiliser avec prudence, discernement et intelligence, et à s'en protéger. Il faut leur en apprendre les intérêts, les limites et les dangers, à court comme à moyen terme.

L'évolution de ces outils est inéluctable et leur connaissance indispensable."

I Les chiffres à la clé.

Près de 900 millions de personnes....

II Définition et fonctionnement des réseaux sociaux par cible, classement des sites.

"FB" et les autres...

III Quels sont les risques encourus par les enfants ?

**Attention danger !!**

IV Comment se protéger de ces risques ?

**Accord parents/enfants de l'organisme Common Sense Media**

**Cinq conseils pour optimiser l'utilisation de Facebook**

**Dix conseils pour aider les enfants à garantir leur sécurité sur Internet**

**Quelques interrogations fréquentes ...**

V Le Pénal

**La responsabilité des parents**

VI Conclusion

**Que faire en cas de problème**

## I/ QUELQUES CHIFFRES POUR COMMENCER

Se faire des amis, partager des vidéos ou des photos, échanger avec des internautes qui ont la même passion .... Près de 900 millions de personnes utilisent les réseaux sociaux en 2010

L'association de la Voix de L'enfant a mis en ligne une étude sur l'usage de l'outil internet par les enfants :

33 418 réponses fournies par des collégiens âgés de 11 à 15 ans.

97 % des enfants interrogés disposent d'un accès internet à la maison

51 % des enfants interrogés déclarent le faire à l'aide d'un ordinateur installé dans leur propre chambre.

### **Pourquoi faire ?**

80 % devoirs

77 % communiquer (messagerie instantanée + réseau sociaux, E-mail et chats)

51 % télécharger de la musique

41 % rechercher des informations diverses

40 % alimenter leur blog

35 % suivre l'actualité

35 % télécharger des jeux

30 % partager des photos avec des amis

21 % télécharger des films, clips, séries TV

19 % faire de nouvelles connaissances.

Les réseaux sociaux participent largement à l'ensemble des ces usages. Quels sont-ils ? Quels sont leurs différences ?

## II DEFINITION ET FONCTIONNEMENT DES RESEAUX SOCIAUX PAR CIBLE, CLASSEMENT DES SITES

Le réseau social est « un terme assez large qui désigne des sites Internet qui aident leurs utilisateurs à créer leur propre profil Internet et à partager une partie de leurs contenus préférés, y compris des photos et de la musique » selon Yahoo.

Mais on parle de réseau social dès que deux internautes échangent ou partagent des informations sur une plateforme construite dans ce but.

Cette plateforme se caractérise généralement par :

- \_ une fiche d'identité appelée Profil, personnalisable ;
- \_ un moteur de recherche des contacts ;
- \_ un bouton d'ajout de contacts ;
- \_ un système de confidentialité ;
- \_ un système de messagerie instantanée ;
- \_ un mur de publications pour partager des liens (photos...)

\_ un système de microblogging.

**Le fonctionnement** d'un réseau social est souvent le même : création d'un profil, recherche d'autres profils en relation avec ses centres d'intérêt et enfin mise en relation. D'un côté, les réseaux sociaux de type plateforme mettent à disposition des contenus sans création de profil, sans qu'il y ait besoin d'avoir une appartenance à la communauté. De l'autre, si l'internaute souhaite faire partie de cette communauté, en diffusant ses propres vidéos par exemple, il doit obligatoirement se créer une fiche d'identité (un profil). Ainsi, l'internaute est reconnu en tant que membre de ladite communauté. Une fois membre, il lui est possible de rechercher des profils, et de diffuser et de partager des contenus. En revanche, il n'y a pas de mise en relation à proprement parler. Les membres du réseau ne peuvent interagir entre eux qu'en réagissant, sous forme de commentaires, à des contenus publiés.

### Pourquoi s'inscrire À UN RÉSEAU SOCIAL ?

Tout d'abord, par curiosité. Ensuite, pour retrouver d'anciennes connaissances, reprendre contact avec une personne que l'on cherche à joindre...

Mais également parce que les réseaux sociaux ont une utilité professionnelle.

En effet, de plus en plus d'entreprises s'en servent comme un outil de recrutement.

### Quels sont les RÉSEAUX SOCIAUX les plus CÉLÈBRES et leurs CIBLES ?

La majorité des sites Internet, forums, blogs et chat peuvent être qualifiés de réseaux sociaux car il s'agit de discussions entre internautes.

## Les chats en ligne : Ce sont des sites de rencontre et de recherche d'amis.

### **MYSPACE et SKYROCK pour les plus jeunes**

**MYSPACE** est un site Web de réseautage social qui met gratuitement à disposition de ses membres enregistrés un espace web personnalisé, permettant de présenter diverses informations personnelles et d'y faire un blog. Il est connu pour héberger de nombreuses pages Internet de groupes de musique et de DJs qui y entreposent et présentent leurs compositions musicales.

Le site possède aussi un système de messagerie et permet par ailleurs de

« poster » ses photos. <http://fr.myspace.com>

**SKYROCK** déguise son côté chat de rencontre par du partage de contenu web sur la partie profil (URL, médias...). Il concerne avant tout des artistes de musiques urbaines (Hip-hop, R'n'B) et ses fonctions de chat et blogs en font une communauté pro-active.

[www.skyrock.com](http://www.skyrock.com)

### **HI-5 et TUENTI pour les ados**

Sur **HI-5**, l'utilisateur crée son profil en ligne qui lui permet de diffuser des informations le concernant, comme ses intérêts, son âge et sa ville. Il peut choisir de recevoir des commentaires sur son profil. **Hi5** permet également à l'utilisateur de créer des albums photos personnels et d'installer un lecteur de musique dans son profil. [www.hi5.com](http://www.hi5.com)

**TUENTI** est un réseau à accès restreint et donc sélectif. Pour y accéder, il faut y être invité par quelqu'un qui y possède déjà un compte. Et comme chaque utilisateur dispose

uniquement de 10 invitations, les invités sont relativement bien sélectionnés. Les informations présentes sur le réseau social ne sont pas indexées par les moteurs de recherches. De ce fait, la vie privée est respectée, sa liste d'amis ou encore ses photos ne sont pas publiées à travers la toile. [www.tuenti.com](http://www.tuenti.com)

### **NETLOG pour les 20-30 ans**

**NETLOG** utilise une technologie de localisation qui lui permet de cibler géographiquement et de personnaliser son contenu en fonction du profil de chaque membre. Ceci donne aux membres de la communauté des facilités de recherche des autres membres dont le profil correspond à leur classe d'âge et à leur région. <http://fr.netlog.com>

### **COPAINS D'AVANT, TROMBI et FACEBOOK pour tout âge**

**COPAINS D'AVANT** permet de retrouver d'anciens camarades qui ont partagé sa scolarité ainsi que ses activités associatives et professionnelles. L'inscription au site permet d'accéder aux détails des profils des membres et nécessite de remplir un formulaire mentionnant son identité et les établissements fréquentés. <http://copainsdavant.com>

**TROMBI.COM** aide ses inscrits à trouver et rester en contact avec ses amis de l'école. [www.trombi.com](http://www.trombi.com)

**FACEBOOK** permet à ses utilisateurs d'entrer des informations personnelles et d'interagir avec d'autres utilisateurs. Les informations susceptibles d'être mises à disposition du réseau concernent l'état civil, les études et les centres d'intérêt. Ces informations permettent de retrouver des utilisateurs partageant les mêmes intérêts. Ces derniers peuvent former des groupes et y inviter d'autres personnes. Les interactions entre membres incluent le partage de correspondance et de documents multimédias. [www.facebook.com](http://www.facebook.com)

## **Les réseaux de médias : leur but est de partager un média spécifique : photos, vidéos, musiques.**

**YOUTUBE** et **DAILYMOTION**, les Google de la vidéo

**YOUTUBE** est un site web d'hébergement de vidéos sur lequel les utilisateurs peuvent envoyer, visualiser et partager des séquences vidéo. La plupart des vidéos du site peuvent être visualisées par tous les internautes, tandis que seules les personnes inscrites peuvent envoyer des vidéos de façon illimitée. [www.youtube.com](http://www.youtube.com)

**DAILYMOTION** offre un service d'hébergement, de partage et de visionnage de vidéos en ligne. [www.dailymotion.com/fr](http://www.dailymotion.com/fr)

**PICASA** et **FLICKR** pour les photos

**PICASA** est une application de visualisation et d'organisation sur le Web de photographies du même nom. Ce logiciel permet de recadrer les photos, d'arranger les couleurs et de retoucher de façon assez simple les photos ; cela ne remplace pas un logiciel spécialisé dans la retouche d'image, mais permet un premier niveau de retouches. <http://picasa.google.com>

**FLICKR** est un site Web de partage de photos et de vidéos gratuit, avec certaines fonctionnalités payantes. En plus d'être un site Web populaire auprès des utilisateurs pour

partager leurs photos personnelles, il est aussi souvent utilisé par des photographes professionnels. [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

**Les réseaux d'actualité : ce sont des sites où se mélangent professionnels et internautes lambda pour publier, relayer et commenter l'information mondiale. La cible est en majorité adulte.**

**TWITTER** est un service de microblogage, permettant aux utilisateurs de bloguer grâce à des messages courts (140 caractères maximum), l'intérêt de Twitter réside dans le fait de s'abonner aux tweets de personnes spécialistes sur un sujet qui vous intéresse. Peu de mots, donc, mais des liens URL qui renvoient vers des informations plus développées.  
<http://twitter.com>

**DELICIOUS** pour partager des liens. DELICIOUS est un site web social permettant de sauvegarder et de partager ses marque-pages Internet et de les classer par mots clés (ou tags). [www.delicious.com](http://www.delicious.com)

**Les réseaux « professionnels » : on y présente son travail, son activité, son expertise, dans le but de développer son réseau professionnel.**

**LINKEDIN et VIADEO pour votre CV**

**LINKEDIN** est un service en ligne qui permet de construire son réseau professionnel. Il se définit comme un réseau de connaissances qui facilite le dialogue entre professionnels. Pour ses membres, c'est aussi un outil gestion de réputation en ligne LinkedIn intègre depuis peu les publications. [www.linkedin.com](http://www.linkedin.com)

**VIADEO** s'adresse aux professionnels souhaitant augmenter leurs opportunités de business (recherche de nouveaux clients, partenaires ou fournisseurs...), gérer et développer leur réseau de contacts professionnels et accroître leurs opportunités de carrière (être chassé, être plus visible...). [www.viadeo.com/fr](http://www.viadeo.com/fr)

### III QUELS SONT LES RISQUES ENCOURUS PAR LES ENFANTS ?

#### Le meilleur comme le pire...

- L'exposition **involontaire** à des images **choquantes**

87 % des enfants interrogés se sont déjà trouvés face à des contenus choquants (pornographie, violence,...)

45 % en ont téléchargés !!!

Seulement 28 % évoquent la présence de contrôle parentale.

- Beaucoup de temps consacré à Internet ... peut-être au détriment d'autres activités ... (consommation excessive)

Messagerie instantanée : 12 % → 3 heures/jour  
11 % → 2/3 heures/jour  
22 % → 1/2 heures /jour

23 % → moins d'une heure/jour

Ces heures de jeux entraînent inévitablement une désocialisation de l'enfant.

- La divulgation des **données personnelles** via les blogs et les chats :

Informations confidentielles : Nom, Prénom, Age, Adresse, Ecole, Coordonnées bancaires...

Ces informations peuvent finir entre de mauvaises mains et aboutir à une usurpation d'identité et des cas plus rares mais existants tel que des tentatives de rapt, de viols.

51 % admettent avoir déjà été sollicités par des inconnus  
20 % acceptant systématiquement de nouveaux contacts  
1 sur 5 n'hésite pas à franchir le cap de la rencontre réelle.

- Les pressions psychologiques

**Harcèlement** : certains se servent des réseaux sociaux pour envoyer des photographies **obscènes** ou insultes leurs contacts.

Incitation à l'anorexie, **au suicide**, aux sectes.

#### IV COMMENT SE PROTEGER DE CES RISQUES ?

Nous nous sommes appuyés sur les éditions de l'organisme Common Sense Média pour lister un certains nombres de conseils.

Common Sense Média est l'une des organisations les plus réputées au monde dans le domaine des services de conseils et d'éducation aux médias et aux technologies.

Elle aide les enfants et leurs familles à exploiter les technologies numériques en toute sécurité. Il s'agit d'une organisation indépendante à but non lucratif, membre du comité consultatif de sécurité de Facebook. Nous vous conseillons de lire leurs conseils sur les problèmes rencontrés par les parents et leurs enfants en ce qui concerne leur compte Facebook.

#### **Accord parents/enfants de l'organisme Common Sense Media**

L'univers web suscite des questions sur la responsabilité des adolescents quant à l'utilisation des libertés dont ils disposent pour créer et communiquer. **Pour s'assurer que les enfants savent ce qui les attend, ayez une discussion claire avec eux sur les principaux problèmes liés à la vie en ligne.** Les adolescents qui utilisent Internet sans l'accord de leurs parents étant très nombreux, **nous vous recommandons d'utiliser un accord comme celui indiqué ci-dessous pour comprendre et clarifier la situation avec votre enfant.** Si les parents savent que leurs enfants utilisent Internet et les réseaux sociaux de façon responsable, ils seront plus confiants et accorderont plus de liberté. **Nous vous recommandons de prendre un moment avec vos enfants pour discuter de cet accord.** Lancez le débat. Exposez ce qui ne convient pas à la famille selon vous. Prêtez-vous pleinement à l'exercice. **Vous serez surpris de voir à quel point cette discussion peut aider à instaurer une relation de confiance et faciliter la communication avec vos enfants.**

## **Je m'engage à protéger ma réputation et ma vie privée.**

- Je m'engage à définir tous les paramètres de confidentialité Facebook sur les paramètres que mes parents et moi-même avons déterminés comme étant appropriés.
- Je m'engage à ne pas communiquer mes informations personnelles (comme mon adresse) à des personnes que je ne connais pas.
- Je m'engage à ne pas publier ni envoyer de photos à caractère sexuel ou choquantes.
- Je m'engage à ne rien publier sur mon profil que mes parents, professeurs, responsables d'éducation ou futurs employeurs ne devraient pas voir.

## **Je m'engage à faire preuve de maturité.**

- Je m'engage à utiliser Facebook et Internet de façon responsable et à ne jamais me montrer blessant envers d'autres utilisateurs.
- Je m'engage à ne pas utiliser la technologie pour tricher à l'école ou dans des jeux.
- Je m'engage à ne pas publier aucune information compromettant la confidentialité d'une autre personne.
- Je m'engage à signaler tout contenu offensant ou inapproprié.
- Je m'engage à prendre conscience du temps que je passe sur mon ordinateur et à garder du temps pour d'autres activités.
- Je m'engage à signaler tout comportement potentiellement dangereux de la part d'un adulte en ligne.

## **Je m'engage à prendre du recul.**

- Je sais que tout ce que je lis ou vois n'est pas toujours vrai et je m'engage à réfléchir sur la crédibilité d'une source ou d'une personne.
- Je m'engage à prendre du recul et à comprendre tout ce que je télécharge ou l'objectif des enquêtes auxquelles je participe.

## **Je m'engage à gagner mon indépendance, ainsi que la confiance de mes parents.**

- Je m'engage à expliquer à mes parents pourquoi Facebook et la vie en ligne sont si importants à mes yeux.
- Je m'engage à leur montrer comment utiliser mes applications préférées s'ils ressentent le désir d'apprendre.
- Je m'engage à reconnaître que ma sécurité et mon bien-être sont plus importants à leurs yeux que tout le reste.

## **En contrepartie, mes parents s'engagent à :**

- faire preuve d'ouverture d'esprit sur les médias que j'utilise et reconnaître qu'ils tiennent une grande place dans ma vie, même s'ils ne comprennent pas toujours pourquoi ;
- me laisser faire des erreurs et à tirer les enseignements de celles-ci ;
- me parler de ce qui les inquiète et pourquoi, avant de me dire non ;
- respecter ma vie privée et me parler en cas de problème ;
- comprendre mon univers : essayer de comprendre les concepts de téléchargement, de messagerie instantanée, de jeux en ligne, ainsi que mes sites web préférés.

.....

SIGNATURE DE L'ENFANT

SIGNATURE DES PARENTS

.....

---



## Cinq conseils pour optimiser l'utilisation de Facebook

Nombreux sont les adolescents qui utilisent Facebook pour s'assurer qu'ils ont noté les bons devoirs et pour s'entraider. Tant qu'ils ne trichent pas ou ne profitent pas du travail des autres (ce qui arrive également en dehors des interfaces virtuelles), ce type de collaboration peut leur permettre de mieux comprendre ce qu'ils doivent faire et garantir qu'ils font bien leurs devoirs.

1. **Il ne faut pas tricher.** C'est la règle n°1 : tricher en ligne équivaut à tricher dans la vie réelle. Ce n'est pas parce que les enfants peuvent copier, couper et coller une phrase sur Tolstoï plus rapidement qu'en l'écrivant sur papier que ça ne compte pas. C'est bel et bien de la triche, numérique mais bien réelle.
2. **Exploitez toutes les ressources de Facebook.** Facebook facilite le travail en groupe. Mais il y a toujours des enfants qui profitent de ce travail en équipe. Assurez-vous qu'aucun enfant n'est utilisé pour sa capacité à répondre correctement (du moins en apparence). Si un enfant communique les réponses à ses camarades, votre enfant ne devrait pas en profiter (le groupe sera de toute façon démasqué par les professeurs).
3. **Prenez connaissance de la politique de l'école.** Demandez aux professeurs de votre enfant ou à la direction de l'établissement s'ils approuvent ce type de collaboration. Cette pratique est aujourd'hui si courante que les professeurs encouragent même les enfants à travailler en groupe pour recouper leurs idées.
4. **Fixez des horaires pour le travail en groupe.** Les enfants se déconcentrent facilement. Un simple exercice d'espagnol peut vite dévier vers d'autres discussions. Si vous fixez une heure limite pour le travail en groupe, vos enfants seront plus concentrés et travailleront plus rapidement.
5. **Veillez à ce que vos enfants ne fassent pas plusieurs choses à la fois.** Plusieurs études traitent des effets de cette méthode de travail ? certaines démontrent que le fait d'effectuer plusieurs tâches en même temps réduit la capacité à mémoriser les informations et augmente le temps passé sur les devoirs. Si vos enfants restent éveillés tard car ils font leurs devoirs tout en écoutant de la musique, en discutant sur des messageries instantanées et en suivant les derniers épisodes de Hannah Montana, ils risquent de manquer de sommeil. Ces études montrent une corrélation directe entre le temps de sommeil et leurs résultats scolaires.

## Quelques interrogations fréquentes

### Puis-je ajouter mon enfant comme ami ?

#### Ajout d'amis pour les parents

Facebook. Les adolescents l'adorent. Il s'agit également pour eux d'un moyen efficace de rester en contact avec leurs amis et de faire partager leurs centres d'intérêt (ainsi que de s'amuser). Faut-il pour autant ajouter vos enfants comme amis ?

#### Conseils de bon sens concernant l'ajout d'amis sur Facebook

**Commencez par prendre en compte l'âge de vos enfants.** Si vos enfants sont au collège et qu'ils ont au moins 13 ans (âge minimum requis pour s'inscrire sur Facebook), il est prudent de se tenir au courant de leurs publications. En effet, les enfants de cet âge n'ont pas toujours conscience de créer une empreinte numérique

qui va durer plus longtemps que leurs passions du moment.

**S'ils sont au lycée, demandez à vos enfants s'ils sont d'accord pour que vous les ajoutiez comme amis.** La plupart le seront. Il s'agit de connaître votre enfant et d'établir avec lui une relation basée sur la confiance. Il convient cependant de définir des règles : pas de commentaires relatifs à la drogue, pas de scènes de nudité, pas de photos avec de l'alcool, pas de discours incitant à la haine, pas d'intimidations et pas de publications d'invitation à des soirées. Si bon nombre de ces règles relèvent du bon sens, certaines pratiques vont à l'encontre de la politique de Facebook et de sa Déclaration des droits et responsabilités. Toute infraction est susceptible d'entraîner la désactivation du compte de votre enfant. Par ailleurs, il est important de mettre en garde vos enfants contre des mauvaises idées, dont la publication risque de prendre une dimension insoupçonnée et de durer plus longtemps qu'ils ne l'imaginent.

**N'envahissez pas les pages de vos enfants avec vos commentaires.** Le simple fait d'avoir des parents est suffisamment encombrant à cet âge. Il n'est pas nécessaire d'apporter à leurs amis la preuve de votre existence (vous pouvez leur envoyer des messages privés, le cas échéant).

**N'ajoutez pas les amis de vos enfants comme amis.** Voir pourquoi ci-dessus.

**Gardez à l'esprit les éléments suivants : ils peuvent voir ce que vous publiez.** Si vous êtes leur ami, vous devez également être un modèle. Comportez-vous de manière irréprochable.

**Définissez vos priorités...** Afin que vos enfants ne vous retirent pas de leur liste d'amis, évitez de commenter toutes les publications qui se présentent. Restez général.

**N'oubliez pas que votre rôle est celui de parent.** Même si vous ne faites pas partie de la liste d'amis Facebook de votre enfant, il vous incombe de lui transmettre certaines valeurs et de l'aider à adopter une attitude prudente et responsable, aussi bien en ligne qu'hors ligne.

## Comment mieux comprendre l'univers en ligne de mon enfant ?

### La culture en ligne de nos enfants

Pour les adolescents, il est naturel de rester en contact en ligne ou par texto. Avec Facebook, il est facile de rester en contact avec quelqu'un en l'ajoutant comme ami. D'un simple coup d'œil à la page Facebook de votre enfant, vous serez en mesure d'identifier les relations qu'il entretient avec les autres enfants qui, une fois ajoutés comme amis, peuvent partager leurs impressions et activités. Dans la plupart des cas, cet outil s'avère très pratique car il permet par exemple de découvrir les photos d'une colonie de vacances, de bénéficier d'informations de dernière minute sur des devoirs scolaires ou encore de recevoir des nouvelles de personnes perdues de vue, à l'occasion d'un anniversaire. La liberté a toutefois un prix, qui prend ici la forme d'une utilisation responsable. C'est à vos enfants de réfléchir avant de s'exprimer et de se demander s'ils sont bien certains de vouloir publier un commentaire, une photo, une vidéo ou une activité. En effet, dans notre univers en ligne, toute publication peut revêtir une dimension et une durée importantes. Dans le cadre d'une utilisation responsable, les enfants doivent appréhender le concept de confidentialité de manière à ce que leurs publications et leurs créations ne viennent pas ensuite leur porter préjudice. La communication numérique pouvant présenter un caractère anonyme, actions et conséquences sont dissociées, d'où des comportements parfois irresponsables et irrespectueux. L'adolescence est une période où il est question de se définir en tant qu'individu. Dans l'univers numérique cependant, toute publication ou déclaration est susceptible de perdurer indéfiniment et de donner naissance à des réputations indésirables. Souvent, la maturité et le jugement de nos enfants ne sont pas aussi développés que leurs capacités technologiques. Selon qu'ils bénéficient d'une grande expérience ou d'une expérience limitée, les utilisateurs prennent des décisions différentes. Ceux qui savent utiliser les outils numériques de manière responsable sauront maîtriser le pouvoir qui y est associé.

**Le bon sens dicte ce qui suit :**

**Enseignez à vos enfants les compétences dont ils ont besoin pour faire une utilisation raisonnable et intelligente des technologies.** Il est difficile de contrôler quoi que ce soit dans un univers qui ne dispose d'aucune barrière. Cependant, les parents ne doivent pas se voiler la face. Ils doivent ainsi apprendre à leurs enfants à agir avec clairvoyance et à adopter un comportement responsable.

**Aidez vos enfants à réfléchir avant de s'exprimer.** Les enfants n'y pensent pas naturellement, encore moins dans un univers où quiconque peut publier une vidéo, qui sera ensuite commentée par des milliers de personnes.

**Expliquez les principes essentiels du fonctionnement de l'univers numérique.** S'ils comprennent la théorie du couper-coller, ils ne prennent conscience du phénomène que lorsqu'ils y sont directement confrontés.

**Restez ouvert.** Nous ne voyons pas le monde avec le même regard que nos enfants et nous ne pouvons pas les aider si nous jugeons leur vie à travers le prisme d'un univers non numérique. Il est primordial de comprendre que nos enfants vivent dans un monde en ligne, où chacun est impliqué dans la communication et la création.

**Ne prenez pas peur.** Les parents ne doivent pas craindre les technologies. Nos enfants s'adaptent plus vite que nous aux technologies, ce qui ne va pas sans bouleverser la relation parent/enfant. Il faut donc vous y mettre. Demandez à vos enfants de vous faire une démonstration des opérations que vous ne savez pas exécuter.

**Donnez des conseils.** Nos enfants n'ont pas toujours conscience des implications de leurs actions, contrairement à nous. C'est pourquoi il nous faut étendre notre rôle parental classique à l'univers numérique. Nous apprenons à nos enfants à surveiller leur langage, à jouer gentiment avec les autres, à respecter leurs professeurs. Nous devons désormais appliquer nos conseils à un monde vaste et invisible.

**Transmettez vos valeurs.** L'un des principaux aspects de notre rôle parental consiste à transmettre à nos enfants les valeurs qui sont les nôtres. En tant que parents, nous devons nous montrer capables de transposer ces valeurs dans l'univers numérique et d'aider nos enfants à comprendre les implications de leurs actions.

**Recherchez l'équilibre.** Il est difficile de fixer les limites de l'espace de liberté à accorder à nos enfants. Nous voulons en effet qu'ils puissent découvrir de nouveaux horizons, s'amuser, communiquer et créer. Cependant, nous souhaitons également nous assurer qu'ils sont protégés ou qu'ils connaissent les moyens de se protéger. Puisque nos enfants vivent avec les technologies numériques, nous devons équilibrer effets positifs et négatifs, confidentialité et protection. À mesure qu'ils grandissent, les enfants ont besoin de plus d'indépendance et d'intimité. Il incombe toutefois aux parents de veiller à ce que leurs enfants sachent adopter des comportements prudents et responsables avant de leur accorder davantage de liberté. Nos enfants doivent percevoir les possibilités et les dangers afin d'agir de manière responsable et de ne prendre que le meilleur des technologies pour s'épanouir en tant qu'individus et en tant que citoyens.

## Comment protéger mon enfant contre le harcèlement en ligne ?

Un simple clic peut suffire à blesser quelqu'un. Avec un clavier, il ne faut parfois pas plus d'une...

### Un simple clic peut suffire à blesser quelqu'un.

Avec un clavier, il ne faut parfois pas plus d'une seconde pour provoquer de grandes souffrances. Si les enfants découvrent de nouvelles méthodes pour partager des informations, ils trouvent en même temps des idées pour se faire du mal. À l'instar des réflexions désagréables dans la cour de récréation, le harcèlement en ligne peut blesser nos enfants.

### Ce phénomène est à prendre au sérieux.

Rien ne détruit la confiance en soi aussi rapidement que l'humiliation. Alors imaginez une humiliation publique envoyée simultanément à tous les contacts de votre enfant. Il est malheureusement très difficile d'empêcher et de supprimer des informations blessantes publiées sur Internet et consultables par des millions de personnes. La plupart du temps, de tels comportements surviennent en l'absence d'adultes. Ainsi, parents et professeurs ne constatent généralement que les états de dépression et de stress causés par ces attitudes. Le traumatisme émotionnel peut être irréversible.

### Le bon sens dicte ce qui suit :

**Veillez à instaurer un code de bonne conduite.** Précisez à vos enfants que toute réflexion qu'ils ne diraient pas

directement à une personne ne doit pas non plus être envoyée par texto, écrite dans une discussion de messagerie instantanée ou publiée en ligne.

**Demandez à vos enfants s'ils connaissent une victime de harcèlement en ligne.** Il arrive parfois que les adolescents fassent part de la souffrance d'autres personnes avant d'exprimer leur propre mal-être.

**Expliquez à vos enfants ce qu'ils doivent faire s'ils sont victimes de harcèlement.** Ils ne doivent pas répondre ou se venger. Si l'intimidation implique des menaces physiques, les enfants doivent s'en ouvrir à vous ou à un adulte dans lequel ils ont confiance. Ils ne doivent pas non plus supprimer les messages. En effet, si le problème persiste, il convient de transmettre le contenu des messages à l'opérateur téléphonique ou au fournisseur d'accès Internet.

**Si c'est votre enfant qui est à l'initiative du harcèlement, mettez en place des sanctions sévères et appliquez-les strictement.** Le harcèlement peut prendre la forme de propos blessants ou de commentaires à caractère sexuel à l'encontre de professeurs, d'amis ou de connaissances.

**Sensibilisez vos enfants aux outils à utiliser en cas de harcèlement.** Sur Facebook, les enfants peuvent signaler ou bloquer les personnes qui les harcèlent en cliquant sur le lien Signaler ou bloquer cette personne qui apparaît en bas du profil Facebook du contact en question.

**Ne commencez rien que vous envisagez d'interrompre.** Les discussions non sincères peuvent vite dégénérer. Veillez à ce que vos enfants soient respectueux pour éviter que leur comportement ne déclenche des vengeances blessantes.

**Invitez vos enfants à bien réfléchir avant de se livrer davantage.** À cet âge, les adolescents découvrent de nouvelles activités, dont la plupart n'ont pas à être rendues publiques. Rappelez à vos enfants que leurs publications peuvent faire l'objet d'un usage improprie par autrui.

Rappelez-leur également que vous les aimez, quoi qu'il arrive, et que leur sécurité vous importe plus que leur inquiétude concernant ce que vous pouvez voir sur leurs pages. Si votre enfant est victime de harcèlement, il doit toujours sentir qu'il peut vous demander de l'aide, et ce quel que soit le sujet.

## Comment aider mon enfant à utiliser internet judicieusement ?

### Conseils de bons sens pour les parents

C'est à la maison que commence l'apprentissage d'une bonne utilisation d'internet. Il se peut que vos enfants connaissent mieux Facebook que vous, ce qui ne doit pas empêcher les parents de rester l'influence la plus importante dans l'existence des enfants (bien qu'ils semblent vous ignorer, vos enfants vous écoutent). Le numérique n'est pas une voie à sens unique : si les parents souhaitent voir leurs enfants utiliser Internet correctement, ils doivent donc mettre leurs actes en conformité avec leurs paroles.

1. **Adoptez un comportement exemplaire.** Si vous répondez au téléphone lors du dîner ou pendant les réunions familiales, comment voulez-vous être crédible lorsque vous demandez à vos enfants d'éteindre leur téléphone ?
2. **Faites preuve de vigilance.** Nous devons surveiller les sites consultés par nos enfants, ainsi que contrôler ce qu'ils y font.
3. **Transmettez vos valeurs.** La distinction entre bien et mal s'étend à tous les domaines de la vie, que ce soit en ligne ou sur un téléphone portable. Frauder, mentir, agir avec cruauté : ces attitudes sont à proscrire et ce, où que vous soyez.
4. **Fixez des limites.** Il existe un temps et un lieu pour tout. Définissez quand il est opportun d'utiliser le téléphone, de télécharger des vidéos ou de surfer sur internet.
5. **Recherchez l'équilibre.** internet ouvre de nouveaux horizons. Encouragez vos enfants à se déconnecter de temps en temps, notamment lorsqu'aucun téléphone portable, ni aucun accès internet n'est disponible.
6. **Faites prendre conscience de leurs responsabilités à vos enfants.** Expliquez à vos enfants que l'accès aux technologies constitue un privilège et veillez à ce qu'ils en soient dignes.
7. **Expliquez ce qui est en jeu.** Faites comprendre à vos enfants que ce qui leur semble acceptable aujourd'hui pourrait se révéler embarrassant à l'avenir.
8. **Faites vos exercices.** Familiarisez-vous avec les sites web et les services utilisés par vos enfants, ainsi qu'avec le type de contenu qu'ils téléchargent. Grâce aux connaissances ainsi acquises, vous serez en mesure de trouver des moyens d'utiliser intelligemment les technologies et de dire « oui » plus souvent.
9. **Ne fuyez pas devant les technologies.** Vous ne devez pas avoir peur des technologies. Apprenez à écrire un texto, à envoyer une photo mobile, à configurer un profil Facebook ou encore à télécharger une vidéo. Ou demandez à vos enfants de vous montrer comment vous y prendre. Il est impossible de donner des conseils si vous ne comprenez pas. Par ailleurs, vous vous épargnerez du stress en connaissant le fonctionnement de ces technologies.

10. **Ouvrez-vous, entrez dans leur monde et découvrez ensemble les possibilités offertes.** Les parents n'ont aucune envie de voir un fossé numérique se creuser avec leurs enfants. À vous de profiter des technologies et d'aider vos enfants à en exploiter le potentiel.

## Comment aider mes enfants à garantir leur sécurité en ligne ?

Dix conseils pour aider les enfants à garantir leur sécurité sur Internet Assurez-vous que vos en...

### Dix conseils pour aider les enfants à garantir leur sécurité sur Internet

1. **Assurez-vous que vos enfants ont bien compris les principes fondamentaux de la sécurité et de la confidentialité.**
  - Ils doivent veiller à ce que leurs coordonnées et leur adresse restent privées ou qu'elles soient protégées par des paramètres de confidentialité. Bien que les paramètres de confidentialité par défaut soient plus restrictifs pour les mineurs sur Facebook, les enfants doivent cependant définir ces paramètres de manière à ce que seuls leurs amis aient accès à leurs pages.
  - Ils ne doivent jamais envoyer de photos à des inconnus.
  - Ils doivent garder leurs mots de passe secrets (sauf pour les parents).
  - Sur Internet, les personnes ne sont pas toujours ce qu'elles prétendent être.
  - Si les utilisateurs décident de rencontrer quelqu'un, il est préférable que la rencontre se fasse dans un lieu public et en compagnie d'un ami.
2. **Les meilleurs contrôles de confidentialité ne pourront jamais empêcher un ami de transmettre ce qu'un enfant lui a envoyé « en privé ».** N'oubliez pas que quiconque ayant accès à une publication peut également la copier, la modifier et la transmettre. C'est aux enfants de faire attention à ce qu'ils publient. En effet, dans le monde vaste et invisible du numérique, tout est susceptible d'être vu ou transmis à des destinataires non voulus (professeurs, administrateurs d'université ou employeurs potentiels, par exemple).
3. **Mettez-vous d'accord sur ce qu'il est acceptable de publier.** L'adolescence est une période d'expression et de rébellion. Veillez simplement à ce que vos enfants connaissent vos règles en matière de contenu suggestif et de références à l'alcool et à la drogue.
4. **Aidez votre enfant à devenir un bon citoyen du monde numérique.** La fraude en ligne reste de la fraude. Et signaler du contenu inapproprié, ce n'est pas moucharder mais faire en sorte que le web reste un espace où les individus peuvent passer du temps tout en se sentant en sécurité.
5. **La règle d'or s'applique en ligne.** Les enfants ne doivent pas faire en ligne ce qu'ils ne s'autoriseraient pas à faire dans la vraie vie. Pas de publications humiliantes ou cruelles, pas de groupes ou de discours incitant à la haine, pas de photos compromettantes qu'ils n'aimeraient pas voir exposées aux regards de tous. Les sites possèdent en outre des conditions d'utilisation, en vertu desquelles ces actions sont considérées comme des infractions susceptibles d'entraîner la suppression du compte de votre enfant.
6. **Mettez-vous d'accord sur les téléchargements.** Quelles applications sont acceptables ? Quels sites vidéo ? Quels jeux ?
7. **Encouragez vos enfants à faire preuve d'esprit critique.** Ils doivent se poser les questions suivantes : « Qui a publié cet élément ? » et « Pourquoi ? ». Ils seront ainsi en mesure de s'appuyer sur des informations fiables et d'éviter les arnaques en ligne, qui font pénétrer logiciels espions et virus directement chez vous.
8. **Restez dans des zones sûres.** De la même façon qu'ils apprennent à ne pas emprunter seuls les rues sombres la nuit, les enfants doivent savoir éviter les espaces dangereux en ligne. Et s'ils s'y aventurent, ils doivent supprimer immédiatement toute communication désagréable ou suspecte.
9. **Les parents doivent surveiller de près leurs propres habitudes.** Vous faites en effet figure de modèle.
10. **Restez ouvert à la communication.** Deux précautions valent mieux qu'une. Veillez à ce que vos enfants puissent vous parler de toute menace ou de tout acte de cruauté et ce, quel que soit le site concerné.

## V LE PENAL

Un certain nombre de manquements aux règles du droit et de la civilité ont été constatés sur les blogs et les réseaux (photographies d'élèves, de professeurs prises et postées par d'autres sur internet, textes mettant nominalement en cause certains élèves et professeurs).

Quelle est la législation ? Quelles sont les sanctions pénales encourues ?

1/ Les atteintes à l'intimité : les révélations faites à l'insu de la personne sur sa vie privée sur les blogs et réseaux sociaux auxquels participent plusieurs internautes sont réprimées.

2/ Les atteintes au droit à l'image : nul ne peut fixer, enregistrer, transmettre à autrui l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé sans le consentement de celle-ci. Ainsi la diffusion de photographie d'élèves, de professeurs sans autorisation de publication peut être sanctionnée par un an de prison et 45 000 euros d'amende.

3/ La diffamation est définie comme toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé. Elle constitue un délit ou une contravention suivant qu'elle est exprimée publiquement ou en privé. En ligne, elle est toujours publique. L'amende peut aller jusqu'à 45 000 euros contre une personne privée. Si elle a un caractère social, la peine peut également aller jusqu'à un an d'emprisonnement.

4/ L'injure et toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait.

Cela regroupe par exemple toutes les expressions visant une personne qui manifeste un mépris, une critique infondée. Une injure publique est passible d'une amende de 12 000 euros, si elle revêt un caractère racial 6 mois de prison et une amende de 22 500 euros.

La loi Informatique et Liberté oblige l'hébergeur du site à transmettre les coordonnées des auteurs en cas de dépôt de plainte. Il n'y a donc pas dans ce domaine de protection de l'anonymat.

La responsabilité des parents :

Le père et la mère sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux.

Ils peuvent être condamnés à payer des dommages et intérêts. La création de blogs par exemple n'est pas neutre et doit être accompagnée des parents.

La justice peut punir un enfant mineur à chaque acte pénalement sanctionnable.

5/ Nouvelle loi sur l'usurpation d'identité.

le nouvel [article 226-4-1 du Code pénal](#) prévoit que : « *Le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue, de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne.* »

## VI CONCLUSION : COMMUNICATION PARENTS-ENFANTS

**Que faire en cas de problème** : à l'ère du virtuel la parole est reine.

**Tout d'abord en parler**. L'enfant ne doit pas se sentir coupable. Sur internet, le harcèlement ne connaît pas de limite. **Un ado fragile** peut facilement être poussé à la dépression.

On trouve une **aide psychologique** et des conseils pratiques auprès de **Net écoute** (0820 200 000), c'est un accueil téléphonique anonyme et confidentiel mis en place par l'association e-enfance et soutenue par l'Union européenne (www.e-enfance.org)

### **A lire A voir :**

Regardez une vidéo sur ce sujet en accédant au site web Common Sense Media (en anglais uniquement). <http://www.common sense media.org/rules-road-parents-digital-age#>

<http://www2.ac-toulouse.fr/col-fermat-toulouse/spip.php?article145>

<http://www.lavoixdelenfant.org/fr/news/details/182>

<http://www.google.fr/familysafety/>

<http://www.20minutes.fr/ledirect/708779/high-tech-reseaux-sociaux-enfants-prennent-risques>

<http://www.fenetreeurope.com/php/page.php?section=actu&id=20761>

Le guide des réseaux sociaux (septembre 2010) : <http://www.viesdefamille.fr/services-lecteurs.html>

<http://www.slideshare.net/yvesmariecann/ifop-observatoire-des-rseaux-sociaux-automne-2010>

### **Facebook souhaite s'ouvrir aux enfants de moins de 13 ans...**

<http://cometik.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/05/24/facebook-souhaite-s-ouvrir-aux-enfants-de-moins-de-13-ans.html>

**Sources :** Common Sense Média, Legifrance .gouv.fr, Facebook, L'association la voix de l'Enfant, Inspection académique Haute-Garonne, 20minutes.fr, Google.fr Fenêtre sur l'Europe, la Caf ; IFOP, Nouvel Obs.